AS/HO

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2008-326 /PRES/PM/MESSRS/MFPRE/MEF portant création d'emplois au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST).

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

- VU le décret n° 2007-349/PRES du 4 juin 2007 portant nomination du Premier
- VU le décret n° 2008-138/PRES/PM du 23 mars 2008 portant remaniement du gouvernement;
- VU le décret n° 2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du gouvernement ;
- VU la loi nº 013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction publique;
- VU la loi nº 019-2005/AN du 18 mai 2005 portant modification de la loi nº013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction publique;
- VU la loi n° 032/2000/ΛN du 8 décembre 2000 portant création de la catégorie d'établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);
- VU le décret n° 2002-113/PRES/PM/MESSRS/MEF du 20 mars 2002 portant érection du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);
- VU le décret n° 2007-542/PRES/PM/MESSRS du 6 septembre 2007 portant organisation du ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique;

- VU la lettre n° 168-2007/CAMES/SG/AC/PE du 18 octobre 2007 relative aux résultats de la 29^e session des comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES);
- SUR rapport du Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 mars 2008;

DECRETE

- Article 1: Au titre de l'année 2007, sont créés au Centre national de la recherche scientifique et technologique seize (16) emplois de chercheurs répartis ainsi qu'il suit :
 - 1) Deux (02) emplois de directeurs de recherche :
 - un (01) emploi de directeur de recherche en biologie-hydrobiologie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
 - un (01) emploi de directeur de recherche en sociologie anthropologie à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
 - 2) Cinq (05) emplois de maîtres de recherche répartis ainsi qu'il suit :
 - un (01) emploi de maître de recherche en entomologie à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
 - un (01) emploi de maître de recherche en écologie forestière à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
 - un (01) emploi de maître de recherche en physiologie animale à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
 - un (01) emploi de maître de recherche en virologie à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
 - un (01) emploi de maître de recherche en chimie organique (substances naturelles) à l'Institut de recherche en science appliquées et technologies (IRSAT);

- 3) Neuf (09) emplois de chargés de recherche répartis ainsi qu'il suit :
- * un (01) emploi de chargé de recherche en agronomie / gestion de la fertilité à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en zootechnie / agropastoralisme à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en entomologie à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en génétique et amélioration des plantes à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en amélioration génétique des plantes à l'Institut de l'environnement et de recherche agricole (INERA);
- un (01) emploi de chargé de recherche en biochimie à l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en sciences de l'éducation à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en histoire à l'Institut des sciences des sociétés (INSS);
- un (01) emploi de chargé de recherche en sociologie à l'Institut des sciences des sociétés (INSS).

Article 2: Le Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, le Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, lc 9juin 2008

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Skydou BØUDA

Le Ministre des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

MPAORE

Joseph PARE

Le Ministre de l'économie et des finances

Jean-Baptiste Marie Pasear COMPAORE